

Réduction des déchets

TOUS AU COMPOST ! *p. 2*

Budget 2025

PRUDENT MAIS AVEC DES ENGAGEMENTS FORTS *p. 3*

Mobilités

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL TERMINÉ À TONNEINS *p. 8*

Eau

DANS LES COULISSES DE L'EAU *p. 4-5*

Réduction des déchets

COMPOSTER : ON A TOUT À Y GAGNER !

Contactez
nos équipes :
environnement@
valdegaronne.fr
05 53 64 40 46

Le compostage ne date pas d'hier mais il est plus que jamais au premier plan avec l'obligation depuis le 1^{er} janvier 2024 du tri à la source des biodéchets. Engagée à vos côtés dans la réduction des déchets, l'Agglo passe à la vitesse supérieure pour favoriser son essor sur le territoire. Vente de composteurs, formation gratuite, déploiement du compostage partagé. On fait le point !



J'ai un jardin

79 %

des foyers du Val de Garonne ont un jardin

L'Agglo propose des composteurs individuels à tarif préférentiel : 25 € pour le 300 l, 30 € pour le 400 l, 40 € pour le 600 l. Une formation gratuite vous sera dispensée.



Je n'ai pas de jardin

21 %

des foyers du Val de Garonne n'ont pas de jardin

Depuis 2022, l'Agglo expérimente le compostage partagé. Plus de 20 sites sont déjà installés sur le territoire. En 2025, plus de **150 sites** supplémentaires seront déployés sur le second semestre ! Retrouvez les sites déjà déployés sur valdegaronne.fr

Et si vous pensiez au lombricomposteur ? Très adapté pour les appartements et sans odeur ; les vers de terre seront vos meilleurs amis !

Zoom sur le compostage partagé

L'accès aux composteurs partagés se fera sur inscription auprès de l'Agglomération afin d'optimiser leur fonctionnement. Ils seront équipés d'un cadenas à code communiqué aux seuls utilisateurs. En amont de chaque installation, des flyers seront distribués aux riverains du quartier concerné.

Et si vous deveniez référent de site ?

Informez les usagers, motivez vos voisins, s'assurer que tout se passe bien au niveau des apports de déchets, faire le lien avec l'Agglo, etc. : un référent de site est un véritable facilitateur du compostage partagé. Un réseau de référents de site pourrait d'ailleurs voir le jour prochainement avec des rencontres régulières, des échanges, des infos pratiques, des animations et même des formations.

COMPOSTER, C'EST FACILE !

1 – Verser

On peut composter tous ses restes de repas et déchets de cuisine, les déchets de jardin, et même les essuie-tout, le papier journal ou des coquillages broyés. Une vigilance : plus c'est petit, plus le processus est facilité.

2 – Humidifier

Le compost doit être humide. N'hésitez pas à ajouter un peu d'eau s'il vous semble trop sec.

3 – Aérer

Les micro-organismes ont besoin d'oxygène pour transformer les déchets en compost. Cela évitera les mauvaises odeurs.

4 – Recouvrir

À chaque apport de déchets humides, il faut ajouter de la matière brune : broyat, feuilles, brindilles, bouts de carton.

5 – Refermer

L'une des étapes les plus importantes est la montée en température pour faire dégrader les matières. Bien refermer son composteur donc.

Le compostage en tuto

Où installer son composteur, comment le démarrer, comment savoir s'il est équilibré, comment alterner biodéchets et matière brune, pourquoi il y a des odeurs ou des moucheron ? Retrouvez toutes les réponses à vos questions grâce au tuto vidéo de nos animateurs !



Marie-France Bonneau
vice-présidente
Développement Durable
et Transition Écologique

Parole d'élue

« Rejoignons d'autres territoires déjà engagés ! À la ville comme à la campagne, chacun peut composter ses déchets végétaux et alimentaires pour alléger sa poubelle grise des ordures ménagères grâce aux composteurs individuels ou partagés qui seront massivement déployés sur l'Agglomération. C'est un geste valorisant d'un point de vue écologique, agronomique et économique. »

À VOTRE RENCONTRE !

Joël



Saint-Sauveur-de-Meilhan

« J'habite à la campagne, donc le compostage, c'est très facile. Mes parents le faisaient déjà. On dépose tous nos déchets organiques que les poules viennent même picorer. Ensuite, nous utilisons le compost pour le jardin. Clairement, la différence est énorme concernant la poubelle grise, on ne met quasiment plus rien donc on la sort beaucoup moins souvent. »

Sylvie

Fourques-sur-Garonne

« Je suis utilisatrice d'un composteur partagé car je ne peux pas en mettre un individuel chez moi. C'est très pratique car tout est à disposition notamment la matière brune. J'y vais environ une fois par semaine, ce n'est pas très compliqué et tout fonctionne très bien. J'espère que tout le monde se rendra compte de l'importance de bien gérer ses déchets, le compostage notamment car c'est du bon sens que de rendre à la terre ses biodéchets. Et plus globalement car chacun a une responsabilité. Pensons à notre planète ! »



Loïc



Saint-Pardoux-du-Breuil

« J'ai un composteur depuis trois ans, et je n'ai jamais eu de nuisibles ni de mauvaises odeurs. Grâce à lui, je ne sors ma poubelle que rarement, ce qui est bien plus pratique. Je ne l'ai jamais vidé alors que nous sommes 4 dans la famille. Mon astuce : couper les déchets en petits morceaux pour accélérer la décomposition. »

Édito

AVANCER POUR LE VAL DE GARONNE

Nous venons d'entrer dans la dernière année du mandat. Le devoir de l'Agglomération, sa mission, c'est de continuer d'avancer : faire pour le territoire et ses habitants, faire avec vous aussi, agir en cohérence avec les engagements pris collectivement, souvent même co-construits avec l'ensemble des acteurs et citoyens du Val de Garonne.

Le dernier Conseil d'Agglomération illustre cette volonté avec le vote du budget à l'unanimité mais aussi les nouvelles réalisations du schéma vélo, le soutien à l'installation d'une nouvelle offre de santé au Mas-d'Agenais, des nouvelles aides aux éco-investissements pour les entreprises, etc. On pourrait y ajouter de nombreux projets : la future déchèterie de Marmande dont les travaux commenceront à l'automne, la rénovation du centre de loisirs de Marmande

dont deux nouveaux bâtiments sont sortis de terre et livrés en ce début 2025 comme le restaurant partagé avec l'école, des avancées sur la politique de l'eau, de l'énergie, de soutien aux agriculteurs, la transformation des gares en Pôles d'Échanges Multimodaux dont celui de Tonneins qui vient tout juste de s'achever.

Je vous invite d'ailleurs à participer à son inauguration le 23 mai prochain avec de nombreuses animations. Vous pourrez y découvrir son nouveau visage, tourné vers les mobilités douces : transports en commun et mobilités actives comme la marche et le vélo, un espace public végétalisé, apaisé et connecté à la ville et ses services.

Comme le montre cette réalisation, le virage des transitions justes et concrètes est pris, le niveau des investissements de l'Agglomération

atteint des records depuis 2020, et cela se voit concrètement sur le territoire.

Malgré l'instabilité nationale, les difficultés, avancer ensemble et être efficaces plutôt qu'immobiles est la seule voie.

Chaleureusement,

Jacques Biliré,
président
de Val de Garonne
Agglomération



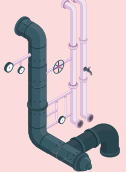
Budget 2025

UN BUDGET PRUDENT MAIS AVEC DES ENGAGEMENTS FORTS

Le budget 2025 a été voté à l'unanimité le 13 février dernier par les élus de l'Agglomération. Établi avec prudence, il réussit à maintenir des investissements importants et son niveau de services à la population.

Schémas directeurs eau et assainissement
717 000 €

Études : stratégie de renouvellement.



Transition énergétique

340 000 €

Aquaval : végétalisation et ombrage des plages, géothermie.



Déchèteries

1 million d'€

Maîtrise d'œuvre et début des travaux à Marmande. Total des investissements sur les déchèteries sur le mandat : 3,9 M€.



Centre de loisirs de Marmande
1,5 million d'€

Rénovation totale sur 3 ans sans fermeture de site. En cours depuis 2024. Total du projet : 4,2 M€.



Schéma Vélo
860 000 €

Travaux du schéma cyclable à Marmande, Tonneins, Samazan et Meilhan-sur-Garonne.



Voirie et cadre de vie
4,5 millions d'€

Travaux sur l'ensemble du territoire.



Soutien aux communes
933 000 €

Aides versées aux communes pour participer au financement de leurs projets : salle des fêtes, place de village, isolation d'une école... (dont 233 000 € pour Marmande et Tonneins au titre de la politique de la Ville).



En chiffres

Voté à l'unanimité

76 millions d'€

de budget au total
(budget principal + budgets annexes)



56 millions d'€

en fonctionnement
En baisse de 2,1 %



20 millions d'€

en investissement
(dépenses d'équipement)

+ d'infos Retrouvez le budget 2025 sur valdegaronne.fr

En Bref

AQUAVAL

Nouvelles activités



Du neuf à Aquaval ! Deux nouvelles activités sont désormais au programme : l'apprentissage de la natation adaptée (le lundi à 17h30 pour les enfants de plus de 6 ans en situation de handicap), et l'aquaphobie (le jeudi à 17h15 pour les adultes qui souhaitent vaincre leurs peurs). Par ailleurs, des créneaux supplémentaires sont disponibles pour l'Aquavalforme (aquagym douce, aquamarche et relaxation le jeudi à 16h) et les Nageurs d'Aquaval (perfectionnement adulte le vendredi à 12h15).

+ d'infos Réservation : valdegaronne.fr / 05 53 20 40 53

MOBILITÉS

Véloval : des vélos-cargos



Depuis le 1^{er} mars, l'Agglo propose un nouveau type de vélo à assistance électrique à la location : le vélo-cargo ! Plébiscité par les familles, il permet de transporter facilement 2 enfants ou de lourdes charges, vos courses par exemple. Comme pour les vélos électriques classiques de la flotte Véloval, rendez-vous à l'Office de Tourisme du Val de Garonne pour louer au mois ou au trimestre les 4 nouveaux bolides mis en circulation.

+ d'infos Conditions et tarifs sur valdegaronne.fr.

DANS LES COULISSES DE L'EAU

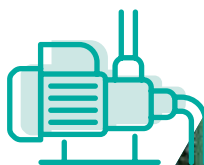
L'eau, c'est l'Agglo ! Eau potable, assainissement ou encore prévention des inondations : l'Agglo intervient sur de nombreux domaines liés à l'eau permettant ainsi d'avoir une vision globale de la gestion de l'eau. Mais vous, savez-vous d'où vient l'eau qui coule de votre robinet ? Et savez-vous ce qu'elle devient une fois évacuée dans votre évier ?

LE CYCLE DOMESTIQUE DE L'EAU EN 5 ÉTAPES

Pompage

11 points de captage répartis sur le territoire

À Marmande, l'eau est pompée à 90 % dans la Garonne. Partout ailleurs, l'eau est prélevée dans les nappes phréatiques par forage profond (supérieur à 100 mètres).



9

usines de traitement et de production d'eau potable réparties sur le territoire

Traitement

Zoom sur... L'usine du Petit Mayne à Marmande

Début 2025, l'Agglo a effectué des travaux de modernisation de cette usine alimentant plus de 8 000 foyers marmandais (156 000 €). Objectif : réhabiliter le décanteur, trop usé. Composé d'une nourrice et de pièges à boues, il permet de traiter l'eau de la Garonne. Une fois décantée, l'eau est filtrée au charbon et au sable avant d'être désinfectée et distribuée dans nos robinets. Pour les eaux pompées dans les nappes nécessitant moins de traitement que l'eau de la Garonne, on compte trois étapes : oxydation du fer, filtration et désinfection.



Stockage

34 réservoirs répartis sur le territoire

Les réservoirs, comme les châteaux d'eau par exemple, permettent de stocker l'eau potable avant qu'elle soit distribuée aux **31 163 branchements d'eau potable**. Avec jusqu'à 1 500 m³ de capacité, les réservoirs permettent de supporter les pics de consommation tout au long de la journée.



Usage

1 630 km

de réseaux amènent l'eau au robinet, plus de 3 fois la distance entre Marmande et Paris

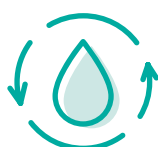
En moyenne, la consommation d'eau potable par abonné et par an s'élève à **119 m³** sur le territoire (3,23 M de m³/an au total), un chiffre quasi équivalent à la moyenne nationale.

Assainissement collectif

17 981 abonnés

Les eaux usées sont acheminées vers les **32 stations de traitement**. Comment ça marche ?

- 1 - Le dégrillage** pour éliminer les matières grossières, c'est une sorte de tamis.
- 2 - Le dessablage et le dégraissage** : les sables se déposent au fond et les graisses sont raclées en surface.
- 3 - Le traitement biologique** : dans un bassin dédié, des bactéries digèrent les impuretés des eaux et les transforment en boues.
- 4 - La clarification** : les boues se déposent au fond du bassin puis sont évacuées pour être traitées. Elles sont mélangées à des déchets verts pour servir de fertilisant dans l'agriculture.



Rejet dans la nature

Les eaux ainsi traitées sont rejetées dans les cours d'eau (dans la Garonne pour Marmande et Tonneins).



Astuce

Pour économiser de l'eau à la maison ?

Préférer la douche au bain, éviter de laisser couler l'eau, choisir des appareils économes, installer un mousseur sur ses robinets ou encore une chasse d'eau à double poussoir.



Assainissement individuel

11 807 foyers en assainissement non collectif

Comment ça marche ?

- 1 - Le prétraitement** : la fosse septique permet de décanter les particules solides et les graisses
- 2 - Le traitement** : les eaux passent dans un système d'épuration (différent selon les filières)
- 3 - L'infiltration ou rejet des eaux usées domestiques** dans le sol permet d'éliminer la pollution restante par l'action des micro-organismes qui y sont présents de manière naturelle.

Rejet dans la nature

Les eaux ainsi traitées sont rejetées dans le milieu naturel par infiltration ou en milieu superficiel.

Rappel : en termes d'eau potable et d'assainissement, Val de Garonne Agglomération gère les secteurs urbains de Marmande et Tonneins et a délégué la gestion de ces services à des syndicats sur le reste de son territoire (Eau 47, Eaux Garonne Gascogne et SIAEPA Bassane Dropt Garonne). La gestion quotidienne est assurée par les entreprises Véolia, Saur, Agur ou la régie Eau 47 selon la commune de résidence. ●

TRAQUER LES FUITES



Les chiffres sont assez vertigineux : chaque année en France près d'un milliard de mètres cubes d'eau potable sont perdus, évaporés dans la nature à cause de fuites sur le réseau. Cela représente tout de même l'équivalent de la consommation de 18 millions de personnes. Sur le territoire, à l'échelle des secteurs urbains de Marmande et Tonneins (que l'Agglo gère directement), le taux de rendement est respectivement de 80,70 % et 74,70 % en 2023. Les % restants représentent dans leur immense majorité les fuites mais aussi l'eau utilisée via les bornes à incendie.

La vétusté des réseaux est la principale cause des fuites d'eau, c'est pourquoi l'Agglo s'est donné pour objectif une durée de vie maximale des installations de 75 ans. Pour cela, elle investit chaque année dans le renouvellement des infrastructures. D'ailleurs, en 2025, l'Agglo s'est lancée dans la réalisation de ses schémas directeurs eau et assainissement afin de connaître les points forts et les points faibles des installations sur le territoire, de définir une stratégie et les montants à allouer chaque année dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement.

À l'écoute des fuites

Pour repérer les fuites, pas forcément besoin d'aller sur le terrain. En effet, les réseaux sont cartographiés, et, grâce aux consommations par zones, il est possible de repérer des volumes anormaux indiquant ainsi une fuite possible. Il en va de même sur les consommations individuelles à l'échelle des habitants. Mais les interventions sur le terrain sont tout de même indispensables. Il n'est pas rare d'apercevoir des techniciens « écouter » les réseaux la nuit, à l'heure où les consommations d'eau sont minimales : il est possible d'entendre des fuites notamment sur les réseaux métalliques. ■



Parole d'élus

« Conformément aux conclusions du schéma directeur départemental de ressource et d'alimentation en eau potable, Val de Garonne Agglomération s'est engagée dans une politique de préservation des ressources en eau profonde. Des études sont donc en cours afin que, comme ce qui est fait à Marmande, l'eau potable consommée sur l'Agglomération soit principalement produite à partir des eaux de surface comme la Garonne. »



Jean-François Thoumazeau,
vice-président
Politique de l'eau

PTGE : on planche sur l'avenir de l'eau

PTGE pour Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau. Quèsaco ? C'est une démarche entre tous les représentants des usagers de l'eau. En effet, face à une ressource de moins en moins abondante à certaines périodes, il est nécessaire de se préparer sur les conflits d'usages qui pourraient apparaître (entre agriculteurs, industries, collectivités, professionnels du tourisme, habitants et bien sûr le milieu naturel). Val de Garonne Agglomération s'est lancée dans un PTGE avec 7 intercommunalités voisines avec l'objectif d'aboutir d'ici 2027 à un diagnostic et un programme d'actions partagées afin d'assurer aux générations futures un accès pérenne à l'eau.



MARMANDE

LE CENTRE DE LOISIRS EN PLEIN RENOUVEAU

Il a suffi d'observer les sourires des enfants, des parents et des animateurs pour mesurer leur bonheur ! En chantier depuis juin 2024, le centre de loisirs de Marmande a vu deux nouveaux bâtiments être livrés en ce début 2025 : le bâtiment des moyens et le restaurant.

« C'est incroyable ! »

C'est le mot de Martin, en découvrant le bâtiment de la moyenne enfance dans lequel il passe désormais ses mercredis après-midi et ses vacances. Salles d'animations, bloc sanitaire, espaces de rangement et même nouveaux jeux : les locaux sont désormais beaucoup plus spacieux, plus lumineux et mieux isolés. Quant au nouveau restaurant, les enfants du centre mais aussi de l'école de Lolya voisine en profitent depuis le 10 mars ! Il est constitué d'un espace pour les maternelles avec service à table et d'un espace pour les grands avec un self. Les enfants pourront à terme s'initier au jardinage grâce au potager qui sera situé entre les deux nouveaux bâtiments.

En chantier jusqu'en février 2026

La 3^e et dernière phase de chantier est engagée ! Au programme : la construction des bâtiments d'accueil et des grands mais aussi l'aménagement du parking, de l'accès bus et des espaces verts. Au total, les travaux représentent un investissement de près de 3,4 M€ avec une attention particulière sur la transition écologique, l'accessibilité et l'adaptation aux nouveaux usages. ●



L'une des nouvelles salles du bâtiment des moyens et le nouveau restaurant



COMMUNE
EN IMAGE

LE MAS-D'AGENAIS

DES MÉDECINS SOLIDAIRES !

Depuis le 24 février dernier, la maison de santé communautaire Simone Veil au Mas-d'Agenais accueille un centre de santé de l'association Médecins Solidaires. Une très bonne nouvelle pour le territoire, qui manque cruellement de praticiens. Un médecin du collectif est désormais présent chaque semaine aux côtés de deux coordinatrices.

Outre son rôle dans l'accompagnement du projet, réalisé en lien avec le Département et la CPAM de Lot-et-Garonne ainsi que l'Agence Régionale de Santé, Val de Garonne Agglomération soutient la commune avec l'attribution d'une subvention de 11 500 € couvrant 50 % de l'investissement en matériel et l'exonération de 6 mois de loyer (hors charges).

CAUBON-SAINT-SAUVEUR

FACILITER L'AGRICULTURE !

En matière d'agriculture et d'alimentation, la commune de Caubon-Saint-Sauveur a été le véritable carrefour de l'Agglomération ces derniers mois. Elle a accueilli une rencontre avec les agriculteurs du territoire subventionnés par l'Agglo depuis mi-2023 (notamment sur l'agriculture biologique) ainsi que la dernière rencontre du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Elle est aussi l'une des 3 communes pilotes du travail effectué sur toute l'Agglomération pour accompagner la transmission et l'installation d'exploitations agricoles. ●



BEAUPUY

PRENEZ LA VAGUE !

Dès le 19 avril, le lac de Beaupuy va devenir l'un des spots nautiques les plus prisés du territoire avec l'ouverture d'Activague ! 3 activités seront proposées : surf, paddle et pédalo, sans compter une offre de restauration rapide avec valorisation des produits locaux. Du surf sur le lac, nous direz-vous ? Oui, c'est possible grâce à l'utilisation d'un générateur de vagues le plus écologique du marché : une coque tractée par un câble de téléski muni d'un moteur électrique formant ainsi une vague sur le lac permettant de surfer. Pas mal, non ?

+ d'infos Infos et tarifs : activague.com
06 42 21 01 70



CLAIRAC ET SEYCHES

DES PERMANENCES HABITAT

Vous souhaitez changer vos fenêtres, isoler vos murs ou encore adapter votre logement à la perte d'autonomie ? L'Agglo vous accompagne gratuitement tout au long de votre projet : conseils techniques, aides financières, appui administratif... Venez rencontrer les équipes habitat lors de permanences organisées à Clairac et à Seyches où les habitants du centre-bourg bénéficient de dispositifs d'aides majorées. À la halle de Clairac : 7 avril, 5 mai et 2 juin de 14h à 16h30. À la mairie de Seyches : 14 avril, 12 mai, 16 juin de 9h à 12h.

+ d'infos Prenez rendez-vous au 05 53 64 87 87



VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE

« MA CARTE AMBASSADEUR » : VOTRE PASSEPORT POUR EXPLORER LE TERRITOIRE



Envie de (re)découvrir les trésors de votre région tout en profitant de bons plans exclusifs ? Dès avril 2025, ma Carte Ambassadeur en Val de Garonne Guyenne Gascogne vous ouvre les portes des richesses locales tout en vous faisant bénéficier de privilèges !

Proposée au tarif de 5 € par an, ma Carte Ambassadeur est réservée aux habitants des 107 communes du territoire, regroupant le Val de Garonne, le Pays de Duras, le Pays de Lauzun et les Coteaux et Landes de Gascogne. Grâce à cette initiative portée par le pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne et les Offices de Tourisme, vous bénéficierez de visites gratuites* ainsi que de nombreuses réductions auprès de partenaires touristiques : activités de loisirs, ateliers

créatifs, restaurants, vignobles, jardins, espaces bien-être, et bien plus encore... C'est l'occasion parfaite de profiter de votre région, tout en soutenant les acteurs locaux. Que vous soyez amateur de patrimoine, de nature, de gastronomie ou de loisirs, la Carte Ambassadeur vous réserve de belles surprises pour vos sorties en solo, en famille ou entre amis.

Simple d'utilisation grâce à une version numérique accessible sur une plateforme dédiée, ma Carte Ambassadeur vous accompagne partout. N'attendez plus pour explorer, savourer et partager les pépites qui vous entourent. Rendez-vous dans votre Office de Tourisme pour obtenir votre Carte Ambassadeur et profiter de tous ses avantages !

* Sur + de 20 sites si vous êtes accompagné d'au moins 1 personne

Toutes les infos



L'AGENDA DU VAL DE GARONNE

Du 14 au 17 avril

LES BRIGADES LYRIQUES

Marmande

Les Brigades Lyriques sont de retour avec notamment en concert Hye Myung Kang, soprano, et Nino Pavlenichvili, pianiste, le 17 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Sainte-Bazeille.

+ d'infos Programme complet : nuits-lyriques.fr

Du 16 au 26 avril

LES UKRONIES DE PRINTEMPS

Marmande

La 4^e édition du festival de l'imaginaire organise ses Ukronies de Printemps du 16 au 26 avril.

+ d'infos Programme complet : www.lesukronautes.fr

26 avril, 4 mai

STACCATO

Tonneins, Sainte-Bazeille

26 avril – Tonneins, La Manoque : Los Tres Puntos, No Suicide Act, KiNGKoNGMeuF
5 mai – Sainte-Bazeille, salle des fêtes : Culture feat. Kenyatta Hill + IJahman Lev

+ d'infos Infos, programme et tarifs :
@Staccato.crew
staccato-asso-47.blogspot.com

30 avril

CARNAVAL DU CENTRE DE LOISIRS

Marmande

Rendez-vous sur la place du Marché le 30 avril après-midi pour l'un des événements de l'année : le carnaval du centre de loisirs ! Musique et déguisements hauts en couleur garantis...

10 et 11 mai

FOIRE À LA FRAISE, AUX FLEURS ET AU VIN

Sainte-Bazeille



La foire revient pour une 40^e édition, toujours plus gastronomique, festive et conviviale autour du petit fruit rouge ! Ne manquez pas la tarte géante le dimanche.

+ d'infos Infos et contact : 05 53 94 40 28

7 au 9 juin

LES FRAISIADES

Clairac

Marché des producteurs locaux et artisans, animations musicales, vieilles voitures, bandas, majorettes, défilé de chars et, bien sûr, le marché aux fraises !

+ d'infos 06 61 00 65 31

TONNEINS : LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL VOUS ACCUEILLE



LE PARKING

77 places de stationnement dont 5 arrêts minutes, 66 places longue durée, 3 réservées à la SNCF et 3 pour les PMR, situées à moins de 10 mètres de l'accès aux quais.



ÉCORESPONSABLE

Le respect de l'environnement était un axe clé du projet : pavés enherbés sur le parking et sur le parvis créant un espace désimperméabilisé, cuve de récupération des eaux de pluie, bassin de régulation ou encore mâts d'éclairage photovoltaïque.



PLUS DE CADENCE ?

La gare de Tonneins est attractive ! Pour ses usagers, l'Agglo se mobilise pour renforcer la desserte et le cadencement des trains entre Agen et Bordeaux.



VÉGÉTALISATION

Il y a désormais 56 arbres sur le site contre 9 auparavant, sans compter la plantation de nombreux massifs (près de 1 600 m² en tout).

INAUGURATION

Vendredi 23 mai de 16h à 19h : ateliers et animations, jeu de piste, expo photos...

+ d'infos
programme détaillé
sur valdegaronne.fr



INTERMODALITÉ

Piste cyclable, parvis apaisé et réservé aux mobilités actives, aménagements sécurisés pour les transports en commun et les véhicules sur le boulevard, 20 abris-vélos sécurisés : le PEM est plus adapté aux différents usages.

- Agmé
- Beaupuy
- Birac-sur-Trec
- Calonges
- Castelnau-sur-Gupie
- Caubon-Saint-Sauveur
- Caumont-sur-Garonne
- Clairac
- Cocumont
- Couthures-sur-Garonne
- Escassefort
- Fauguerolles
- Fauillet
- Fourques-sur-Garonne
- Gaujac
- Gontaud-de-Nogaret
- Grateloup-Saint-Gayrand
- Jusix
- Lafitte-sur-Lot
- Lagupie
- Lagruère
- Le Mas-d'Agenais
- Longueville
- Marcellus
- Marmande
- Mauvezin-sur-Gupie
- Meilhan-sur-Garonne
- Montpouillan
- Puymiclan
- Saint-Avit
- Saint-Barthélemy-d'Agenais
- Saint-Martin-Petit
- Saint-Pardoux-du-Breuil
- Saint-Sauveur-de-Meilhan
- Sainte-Bazeille
- Samazan
- Sénestis
- Seyches
- Taillebourg
- Tonneins
- Varès
- Villemont
- Virazeil

Nos 43 communes



Suivez l'Agglo
valdegaronne.fr

[valdegaronneagglo](https://www.facebook.com/valdegaronneagglo)

[Val de Garonne Agglomération](https://www.linkedin.com/company/val-de-garonne-agglomeration)

[valdegaronneCA](https://www.youtube.com/channel/UCvXvXvXvXvXvXvXvXvXvXvX)

Prochain conseil communautaire :
jeudi 17 avril à 18h
à Meilhan-sur-Garonne

Retrouvez la vidéo sur notre chaîne YouTube.